Le Monde
VENDREDI 7 MARS 2025

John McTiernan face au désastre de l'Amérique

Alors qu'il est invité du Festival de la Cinémathèque, à Paris, le réalisateur de « Piège de cristal », qui fut l'un des maîtres du film d'action hollywoodien, revient sur les racines du « mal » qu'il voit à l'œuvre dans le duo Donald Trump-Elon Musk

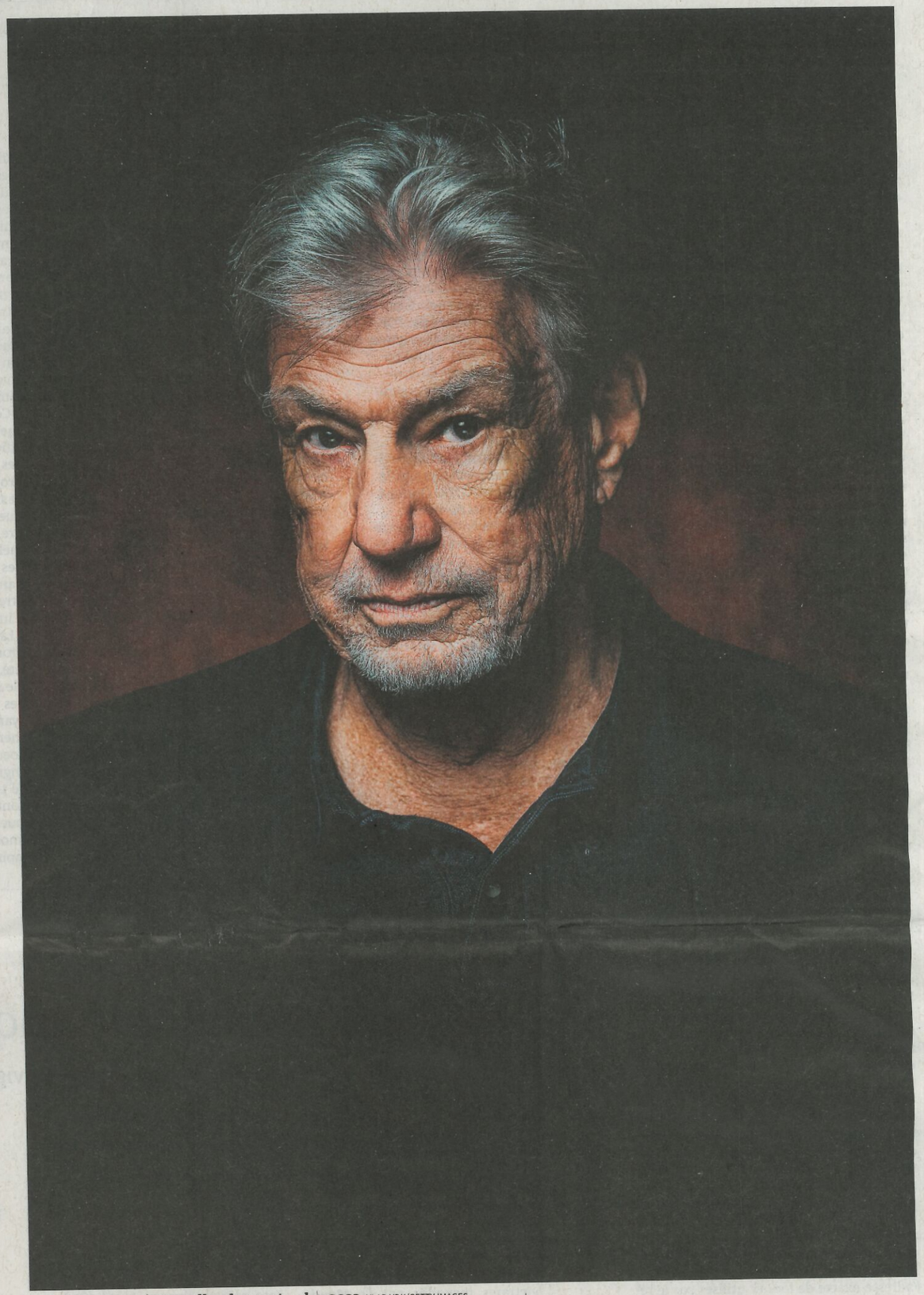

John McTiernan à Bruxelles, le 2 septembre 2022. VLAD VDK/GETTY IMAGES

RENCONTRE

Si l'action a toujours servi de grammaire au cinéma américain, il fut l'un des plus brillants représentants du genre associé, et même son géomètre, en cet âge d'avant le tout-numérique où aventure et tension devaient encore se colleter la réalité physique des espaces et des corps. Chasse à l'homme dans la jungle de *Predator* (1987), tour en verre prise d'assaut dans *Piège de cristal* (1988), les rues de New York embarquées dans une charade terroriste grandeur nature dans *Une journée en enfer* (1995), disparitions d'un sous-marin nucléaire dans *A la poursuite d'Octobre rouge* (1990), il fut aussi le roi des simulations et de simulacres dans les espaces mouvants de la modernité fin de XX[e] siècle.

John McTiernan est l'invité du Festival de la Cinémathèque qui, depuis le 5 et jusqu'au 9 mars, présente six de ses onze longs-métrages, parmi un plantureux programme de restaurations et incunables. Le cinéaste, dont le dernier film en date, *Basic*, remonte à vingt-deux ans, en 2003, après des démêlés judiciaires (mise sur écoute illégale, mensonge sous serment, prison et banqueroute) qui l'ont rendu persona non grata à Hollywood, avec lequel il n'eut jamais vraiment de rapports faciles.

« La fin de l'histoire »

La veille de l'événement, le vétéran, accablé par les mauvaises nouvelles qui viennent d'Amérique, notamment le gel par le président Donald Trump de l'aide militaire à l'Ukraine, débarque à l'entretien comme un lion en cage. On commence par lui parler un peu de ses films, de sa carrière, mais rien ne prend vraiment, les réponses restent évasives, voire monosyllabiques, et la sanction ne tarde pas à tomber : *« Je n'ai pas très envie de perdre du temps à parler de films que j'ai faits il y a vingt-cinq ans »*, lâche-t-il soudain. Message reçu, il va falloir se passer de nos notes – on range d'un artiste américain face au basculement de son propre pays.

« C'est très déconcertant à mon âge de me retrouver dans Casablanca *[1942] »*, le classique de Michael Curtiz où Humphrey Bogart dans la ville occupée doit choisir entre l'amour et la résistance. On se risque à comparer les *« bad guys »* de ses films – le génie du crime Hans Gruber (Alan Rickman) dans *Piège de cristal* ou les manipulateurs politiques d'*Octobre rouge* – à la paire Donald Trump-Elon Musk. *« Il n'y a aucun doute, ce sont des hommes mauvais déterminés à faire le mal* ["evil"], lance-t-il. *Nous pensions tous que ce monde était derrière nous. On a cru à la* "fin de l'histoire" [d'après l'essai *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, publié en 1992 par le chercheur américain Francis Fukuyama, réédité chez Flammarion en 2018]. *Et ça recommence. Ce n'est pas de la fiction. »*

Et d'ajouter : *« Il nous faudrait quelqu'un ayant le courage de chanter* La Marseillaise *»*, en référence à la scène de Casablanca où l'assistance entonne le chant révolutionnaire en public, défiant le régime de Vichy. Au souvenir de ce passage, le solide gaillard aux allures de ranchero fond en larmes. *« C'est moins visible ici qu'aux Etats-Unis. Mais là-bas, il n'y a plus rien d'autre. C'est comme être assis à un café et voir passer devant soi une bande de nazis. »*

Le cinéaste confie s'être installé avec sa femme au Canada, que Trump a plusieurs fois menacé d'annexer. *« L'idée de conquérir le Canada est complètement stupide*, s'écrie-t-il. *C'est le pays qui nous est le plus proche, un partenaire commercial solide, aligné depuis cent ans sur notre politique extérieure, dont les armées se sont battues à nos côtés. Pourquoi vouloir les attaquer ? C'est absurde. Mais c'est la méthode de Trump : susciter une crise pour abattre quiconque se tiendrait sur son chemin. Il est terriblement doué pour créer de l'actu à partir de rien. »* Ce retour de bâton ultraconservateur – le mot « fascisme » est lâché –, est-ce qu'on ne l'aurait pas senti venir sur les écrans avec l'hégémonie des films de super-héros, entre le mythe du surhomme et l'idéologie transhumaniste ? *« C'est ce que je rabâche depuis vingt ans »*, acquiesce McTiernan.

« Culture morte »

« Si la seule histoire digne d'être racontée concerne une créature inhumaine, vous faites en réalité une déclaration politique majeure à toute une génération, enchaîne le cinéaste. *Il y a une raison systémique à cela. A partir des années 1990-1995, tous les studios ont été rachetés par de grands groupes financiers. Désormais, ils sont dirigés par des gestionnaires obsédés par l'argent. Depuis vingt ans, nous n'avons plus que des administrateurs au service de la rentabilité. Résultat : ils ont arrêté de faire des films. Le cinéma est désormais dirigé par des riches, et ce monde-là n'a pas de culture. C'est une culture morte. »*

Le Festival de la Cinémathèque présente six de

Dans un registre qui rappelle le grand cinéma parano des années 1970 – auquel il a rendu hommage en livrant par deux fois des remakes de films de Norman Jewison (1926-2024), *Thomas Crown* (1999) et *Rollerball* (2002) –, McTiernan se lance dans un développement sur les pratiques cyniques des grandes entreprises, en liant les abus de l'industrie du tabac à ceux actuels de l'agroalimentaire, insistant sur le *« mal »* qui préside à ces pratiques. *« Le mot a été discrédité, comme s'il appartenait au vocabulaire religieux, comme si, sous prétexte que certaines religions prônent la bonté, le mal n'existait pas. Mais ce n'est pas vrai. Toute action qui nuit à un grand nombre d'êtres humains – ou, si vous êtes un peu radical comme moi, à un grand nombre d'êtres vivants – est fondamentalement mauvaise. »*

McTiernan fait remonter le tournant catastrophique de l'Amérique au mémorandum rédigé en 1971 par un certain Lewis F. Powell Jr (1907-1998), *« avocat des compagnies de tabac nommé par*

« Ce sont des hommes mauvais déterminés à faire le mal. Nous pensions tous que ce monde était derrière nous »

JOHN MCTIERNAN

taurer la toute-puissance d'une oligarchie. Et depuis cinquante ans, la droite suit méthodiquement ce plan. Mais rappelons qui était Powell : un avocat des cigarettiers, un type qui a fait fortune en aidant une poignée de milliardaires à s'enrichir en donnant le cancer aux gens. Et pourtant, c'est cet homme qui a tracé la trajectoire de ma vie, et celle de tous les Américains. En fait, celle de la plupart des habitants du monde occidental depuis cinquante ans. Son mémo est le véritable document fondateur de notre époque. Et c'est terrible de se rendre compte de ça. »

La pilule est dure à avaler pour

long-métrage *Nomads* (1986) où Pierce Brosnan jouait un anthropologue poursuivi par des esprits malveillants. *« En réalité, l'anthropologie permet de mieux comprendre beaucoup de choses. Certaines transformations s'opèrent à des échelles de temps bien plus longues que ce que l'on perçoit. »* Exalté, le cinéaste se lance alors dans un morceau d'anthologie, une sidérante généalogie de la malédiction de l'Occident depuis les Vikings jusqu'au Ku Klux Klan, qu'il serait impossible à retranscrire ici.

Tout au plus pourra-t-on en donner la conclusion : *« Le spectre de guerre civile qui plane sur l'Amérique aujourd'hui, c'est simplement la guerre de Sécession qui continue. Le Parti républicain, c'est la Confédération, et il fait exactement ce que le gouvernement confédéré a toujours voulu faire : détruire le gouvernement des Etats-Unis. C'est une guerre de longue durée, rien de nouveau, simplement dissimulée sous des couches de propagande. »* Quand sonne le terme de l'entretien, McTiernan le couronne d'un retentissant *« Bullshit ! »* qui contient un peu plus que le mot de la fin : un renvoi secret à ses films qui disaient déjà tout. Critique im-

Le Monde montrent que cette petite société de Tel-Aviv recevait chaque mois plusieurs dizaines de milliers d'euros, parfois réglés en cryptomonnaies, de la part du réseau Saphir.

Coperato, qui fournit aussi ses services à un réseau de centres d'appels géorgiens sur lequel le projet « Scam Empire » a enquêté, pouvait-elle ignorer les activités réelles de ce client majeur ? Sollicitée, l'entreprise assure vérifier en détail l'identité et la légitimité de ses clients, et affirme que *« si aucune procédure ne peut garantir un taux de protection contre la fraude de 100 % »*, elle ne fournit ses services qu'à des *« entreprises légitimes »*. Des échanges sur la messagerie Telegram entre des salariés du réseau Saphir et Coperato montrent que cette dernière fournissait, en temps réel, de nouveaux numéros de téléphone aux escrocs dès qu'un numéro était identifié comme spam et bloqué par les opérateurs téléphoniques.

Plus cruciaux encore pour le bon fonctionnement du réseau sont les PSP, ou *payment service providers*, des services de paiement spécialisés dans les transactions « à risque ». Ce sont ces sociétés qui se chargent de gérer la majorité des virements des victimes vers les comptes des escrocs, en camouflant la nature et le destinataire des paiements pour qu'ils semblent légitimes aux banques.

Le réseau Saphir a travaillé avec au moins une vingtaine de prestataires de ce type, qui opèrent légalement dans une zone grise et sont souvent spécialisés dans un type de règlement (cartes bancaires, virements, cryptomonnaies...) et une ou plusieurs zones géographiques. Leur discrétion a un coût : 3 %, 5 %, voire 15 % du montant des transactions. Pour économiser sur ces frais, le réseau Saphir s'est montré créatif : les documents consultés par *Le Monde* et ses partenaires suggèrent que le groupe a créé son propre PSP, un vrai-faux site de vente de cryptomonnaies, sur lequel les victimes étaient incitées à effectuer leurs achats avant de « placer » directement les cryptomonnaies chez les escrocs. Les victimes ne recevaient jamais réellement les cryptomonnaies « achetées ».

« DÉPENSES EN MOLDAVIE »

Parmi les milliers de documents analysés par *Le Monde* et ses partenaires, les notes de frais constituent, sans doute, ceux qui sont les plus révélateurs sur le fonctionnement quotidien des centres d'appels, et des conditions de travail dans ces organisations mafieuses.

S'y trouvent, pêle-mêle, des paiements indiquant aussi bien la manière dont les patrons rognent sur les coûts (*« achat de friandises bon marché »*, précise une demande de remboursement), tout en tentant de maintenir une ambiance collégiale dans leurs équipes : la plupart des centres d'appels offrent un petit cadeau aux employés le jour de leur anniversaire, prennent en charge des repas ou des boissons pour fêter la fin de semaine... *Le Monde* et ses partenaires ont pu confirmer l'adresse exacte de locaux utilisés par le réseau Saphir à Tel-Aviv en partie grâce à de multiples factures d'un restaurant de shawarma situé à deux pas des bureaux.

Ces notes de frais éclairent aussi, en détail, comment cette organisation criminelle a dû se réorganiser en catastrophe au début de la guerre en Ukraine. A la mi-février 2022, alors que les troupes russes manœuvrent près de la frontière ukrainienne, les gérants du centre d'appels de Kiev s'inquiètent pour leurs affaires et échafaudent un plan de secours. Dès le 15 février, le manageur du centre sort 30 000 euros pour *« des dépenses en Moldavie »* ; le 21, trois jours avant l'invasion, la comptabilité consigne une dépense de 5 830 dollars pour des *« bus vers Lviv »*, et 3 850 dollars de frais d'hôtel. Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine, est supposée à l'époque plus sûre en cas d'invasion. Dans les jours suivants, l'intégralité du centre d'appels s'y installe et reprend ses activités dans une salle de réunion louée à un hôtel. Les employés semblent être partis en catastrophe : leur employeur rachète, par dizaines, des cartes SIM pour leurs téléphones et des casques-micros.

L'exode des escrocs se poursuivra, dans les semaines suivantes, vers d'autres pays : une partie de l'équipe sera envoyée à Chypre, une autre en Macédoine, puis en Bulgarie. Certains employés ont choisi de ne pas partir : les CV en ligne d'ex-salariés du centre d'appels, retrouvés par *Le Monde*, montrent

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'enquête Un consortium international de trente-quatre médias, dont *Le Monde*, a enquêté sur les mafias des arnaques aux faux placements. Le projet « Scam Empire », coordonné par l'Organized Crime and Corruption Reporting Project, a pu avoir accès à 1,9 téraoctet de données internes de deux organisations criminelles spécialisées dans les arnaques aux faux placements, obtenues par la télévision publique suédoise SVT et partagées avec le consortium et l'ONG Qurium. Ces documents montrent, pour la première fois, les rouages internes de ces opérations.

Les escrocs La première organisation, AK Group, opère de trois centres d'appels à Tbilissi, capitale de la Géorgie, et a extorqué, pour un total d'au moins 35,3 millions de dollars (33 millions d'euros environ), des personnes de plusieurs pays, entre la mi-2022 et 2025. La seconde, baptisée « réseau Saphir », a dérobé au moins 240 millions de dollars, dont environ 2,9 millions de dollars, à des victimes françaises, depuis 2021.

Qui contrôle le réseau Saphir ? Où sont partis les millions versés par les victimes ? Sans apporter de réponse définitive, la comptabilité interne du groupe fournit des pistes intéressantes. L'essentiel de ses bénéfices est stocké sur des portefeuilles de cryptomonnaies, eux-mêmes hébergés sur une clé physique sécurisée de la marque Trezor. Les portefeuilles sont régulièrement changés et les virements passent parfois par des services spécialisés pour anonymiser les transactions. Plusieurs millions de dollars ont ainsi transité, selon une source de l'industrie des cryptomonnaies, par un étrange service d'échange russophone fonctionnant sur la messagerie Telegram.

DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

Le consortium a identifié plusieurs personnes soupçonnées d'être des acteurs clés du réseau. L'un d'eux, un ressortissant israélien présenté dans certains documents comme directeur financier du groupe, a nié en bloc les accusations, ajoutant qu'il n'y a *« aucun pays où vous pourrez vous cacher de mes actions en justice »*. Les postes à responsabilité dans l'organisation payent bien : d'après les documents comptables internes, le responsable technique du réseau Saphir, « Mark », identifié par *Le Monde* et ses partenaires lui aussi comme un citoyen israélien, touche un fixe d'environ 18 000 euros par mois ; sollicité, il n'a pas donné suite. A l'inverse, les postes en bas de l'échelle sont mal rémunérés, y compris au siège, où les « petites mains » administratives sont payées au salaire minimum israélien, qui est d'environ 1500 euros par mois.

Les donneurs d'ordres et réels propriétaires du réseau Saphir n'ont, eux, pas pu être identifiés avec certitude. Mais les données du projet « Scam Empire » montrent que plusieurs *« partenaires »* se sont associés pour monter l'organisation, avec des financements de départ modestes – quelques dizaines de milliers d'euros chacun. La liste des virements de cryptomonnaies montre qu'ils touchent régulièrement des dividendes, par tranches de plusieurs dizaines de milliers d'euros. *Le Monde* et ses partenaires ont pu remonter en partie la trace de ces transferts : la majorité aboutit sur des plateformes d'échange grand public, comme Binance ou Huobi, vraisemblablement pour y être convertis en dollars ou en euros. Un point spécifique pourrait intéresser les enquêteurs français : les documents évoquent un *« petit partenaire »* qui a spécifiquement investi pour développer le centre d'appels ciblant des victimes francophones.

Comme de nombreuses entreprises légitimes, le réseau Saphir a aussi cherché à diversifier ses activités. Pour réinvestir les bénéfices florissants de ses centres d'appels, le groupe a également mis en place un casino et site de paris sportifs en ligne, sous la marque BetPlays. Géré initialement depuis Chypre, avec des employés en Bulgarie et en Israël, titulaire d'une licence du Curaçao puis des Comores, le site, aujourd'hui bloqué dans au moins trois pays européens, a pu être monté pour environ 600 000 euros d'investissement.

Là encore, les clients, attirés par les belles promesses des campagnes de publicité du site, ont sans doute été très déçus : une simple recherche sur Internet permet de trouver des dizaines de témoignages de personnes ayant vu leur compte clôturé lorsqu'elles ont cherché à récupérer leurs gains. D'après des documents comptables internes, le site avait engrangé, pour le seul mois de mai 2023, près de 5 millions d'euros de paris et de dépôts – dont moins de 10 % ont été reversés aux joueurs. L'exact inverse des pratiques des casinos légaux, tenus, en France, de reverser au moins 85 % des mises. ■

DAMIEN LELOUP ET FLORIAN REYNAUD

FIN

La responsabilité des banques en question

En France, la jurisprudence fait défaut et le degré de vigilance des agences varie de l'une à l'autre

Dans un cas, un conseiller bancaire alerte sa cliente dès le premier virement douteux. Dans une autre affaire, le banquier n'intervient jamais, alors que son client envoie 40 000 euros vers le compte, tout juste créé, d'une PME en Lituanie. A en croire les témoignages de plusieurs dizaines de victimes recueillis par *Le Monde* dans le cadre de l'enquête « Scam Empire », portant sur des centres d'appels spécialisés dans les arnaques aux faux placements, il n'y a pas vraiment de logique dans la manière dont les banques françaises protègent, plus ou moins bien, les consommateurs de ces escroqueries.

Les banques tricolores semblent pourtant plus efficaces que la moyenne de leurs homologues européennes pour détecter les fraudes. Les escrocs eux-mêmes qui le disent. *« La France a un système bancaire épouvantable, avec un taux de blocage de 55 %-60 % »*, écrit par exemple l'un d'eux sur un important groupe de discussion Telegram, dans lequel *Le Monde* a pu pénétrer sous une fausse identité. Mais les règles internes qui déclenchent des alertes, tout comme la sensibilisation des conseillers, semblent varier largement selon les banques, et même d'un établissement à l'autre au sein d'une même enseigne. Sollicitée à ce sujet, la Fédération bancaire française n'a pas souhaité s'exprimer.

Pour les victimes de ces escroqueries redoutables qui espèrent récupérer au moins une partie de leurs fonds, déposer une plainte contre la *pas détecté, ou une anormalité intellectuelle, par exemple si la banque a validé une transaction vers une société qui est sur la liste noire de l'Autorité des marchés financiers »*, détaille Maude Hupin, avocate à Paris et spécialiste du droit bancaire. La plupart des cas ne sont pas aussi évidents.

« C'est un peu le tirage au sort du Loto, regrette l'avocat Arnaud Delomel, dont le cabinet, à Rennes, est spécialisé dans l'accompagnement des victimes d'escroqueries. *Tout dépend du point de vue du magistrat, même si on constate qu'il y a de plus en plus de juges ouverts à une condamnation de la banque. »* Il regrette par ailleurs l'absence d'*« une jurisprudence figée, qui donnerait des points de repère pour savoir dans quelles situations la responsabilité de la banque peut être engagée. Aujourd'hui, ça n'est pas du tout le cas, notamment parce que c'est un type de contentieux encore assez neuf »*. Sans compter que les procédures restent relativement rares, nombre de victimes ne portant pas plainte, par honte ou par méconnaissance de leurs droits.

Tâche compliquée

Plus, peut-être, qu'une évolution du droit, des mesures simples et peu coûteuses pourraient être généralisées par les banques pour limiter les escroqueries, estime Maude Hupin : *« Certaines banques en ligne vous demandent, lorsque vous ajoutez un bénéficiaire de virement, si c'est une personne que vous ne connaissez que par une messagerie en ligne comme WhatsApp, pour vous alerter sur le ris-*

POUR LES VICTIMES DE CES ARNAQUES, DÉPOSER UNE PLAINTE CONTRE LA BANQUE POUR MANQUEMENT À SES OBLIGATIONS DE VIGILANCE EST BIEN SOUVENT LE SEUL RECOURS

leur banque joue contre leurs intérêts. Dans un échange par e-mail consulté par *Le Monde*, un opérateur explique à sa victime, sur un ton un peu complotiste, que les banques n'aiment pas les cryptomonnaies. Alors quand la banque demande à son client de signer une décharge pour procéder à un important virement vers une plateforme d'achat de cryptomonnaies, la victime y voit une confirmation. *« Du jamais-vu pour un virement*, écrit-elle. *Ils n'ont pas l'air d'aimer l'achat de crypto :-). »*

Pris dans l'engrenage de l'escroquerie, *« vous n'écoutez personne, pas même votre fille ou les gendarmes »*, explique, amère, une victime française qui a perdu environ 45 000 euros après avoir sciemment *« berné le Crédit agricole car il bloquait* [s]*es virements »* vers les comptes des escrocs. Lorsque la banque se fait trop méfiante, les escrocs en-

au *Monde* qu'elle se rendait *« à la b*
que pour faire les virements à la m
comme il s'agissait de grosses so
mes », sans que son agence n'in
vienne ni ne pose de questions.
autre a aggravé ses pertes après av
succombé à un *recovery scam*,
deuxième niveau d'escroquerie d
lequel la victime d'une première
naque est contactée par une pseu
« agence » qui assure pouvoir récu
rer la mise perdue contre rémuné
tion. *« J'en ai parlé à mon conse*
bancaire, il m'a dit : "Vous pouvez t
jours tenter." » La *« tentative »* lu
coûté 20 000 euros.

Le cas Revolut

Il y a enfin un cas particulier : Re
lut. La banque en ligne britannic
qui connaît un succès en France a
3 millions de clients revendiq
était activement promue par les
crocs des centres d'appels du rés
Saphir, sur lequel *Le Monde* et
partenaires ont enquêté. Lorsque
banques de leurs cibles bloquai
les virements, les arnaqueurs les i
taient à ouvrir plutôt un compte c
rant chez Revolut et d'y transfé
leur argent pour procéder à d'imp
tants achats de cryptomonnaies,
étaient ensuite siphonnés.

Sollicitée, la banque assure pren
« extrêmement au sérieux la fraud
les risques posés par les escroque
sophistiquées menées par des cri
nels organisés ». L'entreprise dit av
mis en place *« un ensemble d'ou*
élaborés de détection des crimes
nanciers », comprenant *« un systè*
de surveillance des transacti